

Arrêté n° 1868 du 13 juillet 1989

fixant le modèle du rapport des vérifications électriques prévu à l'article 54 de la délibération relative aux mesures particulières de protection des travailleurs dans les établissements qui mettent en œuvre de courants électriques

Historique :

Créé par : *Arrêté n° 1868 du 13 juillet 1989 fixant le modèle du rapport des vérifications électriques prévu à l'article 54 de la délibération relative aux mesures particulières de protection des travailleurs dans les établissements qui mettent en œuvre de courants électriques*

*JONC du 13 septembre 1989
Page 2068*

Article 1^{er}

Les résultats de la vérification prévue à l'article 54 de la délibération relative aux mesures particulières de protection des travailleurs dans l'établissement qui mettent en œuvre des courants électriques font l'objet d'un rapport établi suivant le cadre de l'annexe jointe au présent arrêté.